Communauté de Communes du Val d'Ille

Plate-forme Locale de Rénovation de l'Habitat (PLRH) du Val d'Ille

PASS' RENO

mai-juin 2016

La rénovation de l'habitat

Présentation du service

- La Plate-forme Locale de Rénovation de l'Habitat est un service de la Communauté de Communes du Val d'Ille cofinancé par l'ANAH, le Département 35, la Région Bretagne et l'ADEME.
- La PLRH a commencé sa phase opérationnelle le 15 septembre 2015, en parallèle avec une Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat, qui se prolongera pendant 3 ans.
- Elle a pour mission l'accompagnement gratuit des particuliers, des professionnels et des institutions afin d'encourager à la réalisation de travaux de rénovation du parc privé de logements existants dans les dix communes.
- Le Val d'Ille s 'est fixé l'objectif de devenir Territoire à Energie Positive en 2030 et la rénovation de l'habitat fait partie des actions nécessaires à la consécution des objectifs.

Missions de la PLRH

- Repérage, accueil, information, conseil neutre, accompagnement gratuit avec étude des devis et suivi des particuliers souhaitant rénover un bâtiment destinée à résidence principale ou location.
- Traitement des situations particulières (insalubrité, précarité énergétique, perte d'autonomie) en lien avec d'autres services, institutions, organismes et associations.
- Mobilisation des aides financières et des dispositifs bancaires.
- Mobilisation des artisans, des partenaires et des institutions.
- Participation à l'auto-réhabilitation accompagnée
- Organisation de chantiers exemplaires labellisés BBC rénovation.

Présentation des agents

David CABO
Animateur PLRH

Ingénieur du bâtiment

Missions principales :

- Relation avec les partenaires institutionnels.
- Mobiliser les professionnels du bâtiment.
- Répondre aux sollicitations des particuliers et les orienter vers les dispositifs appropriés.
- Participer à l'accompagnement de ménages en difficulté.
- Conseiller les propriétaires pour les montages financiers et administratifs.
- Lien avec l'OPAH du Val d'Ille.
- Organisation de la PLRH et communication.

Gwenhael BRIAND
Technicien PLRH

Conseiller économies d'énergie

Missions principales :

- Réalisation des diagnostics énergétiques chez les particuliers.
- Conseils techniques aux particuliers (en lien avec l'animateur).
- Suivi technique des chantiers (participation aux réunions de chantier et rédaction de compte-rendus techniques, missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage).
- Concertation et travail d'équipe avec l'animateur de la PLRH.

La démarche d'accompagnement

Ménages "très modestes" ou fragiles

1. MANDATEMENT DE LA PLRH
2. VISITE ET ETAT DES LIEUX TECHNIQUE DU LOGMENT
3. AIDE A LA DECISION
4. ASSISTANCE AU MONTAGE DES DEMANDES DE SUBVENTIONS
5. ACCUSE DE RECEPTION DES FINANCEURS
6. REALISATION DES TRAVAUX
7. CONTROLE DES TRAVAUX
8. AIDE AU MONTAGE DES DEMANDES DE PAIEMENTS

Ménages "modestes" ou hors plafonds

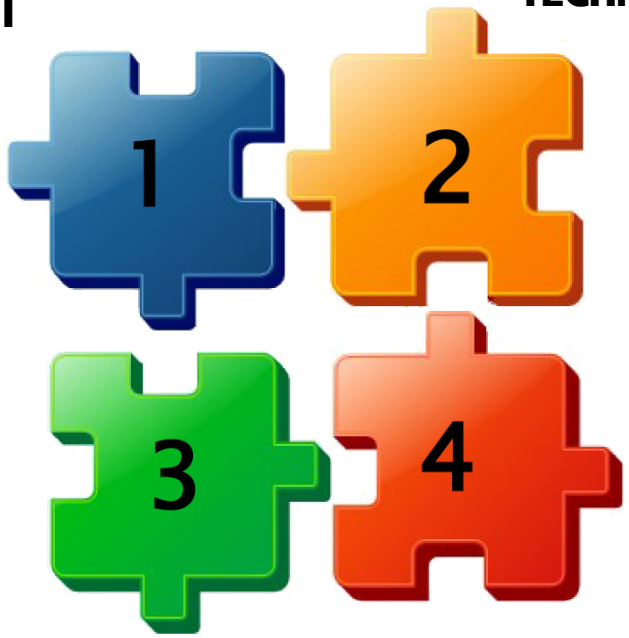

La rénovation de l'habitat

Aides aux travaux

Propriétaires occupants ou assimilés "très modestes" ou "modestes MOUS" dans le cadre de l'OPAH	Travaux lourds (lutte contre l'habitat indigne) logement occupé	Très modestes / MOUS
	Travaux lourds logement vacant en centre bourg	Très modestes
	Sécurité et salubrité	Très modestes / MOUS
	Economie d'énergie (gain >25%)	Très modestes / MOUS
	Autonomie de la personne	Très modestes / MOUS
Propriétaires occupants "modestes" pris en charge par la Communauté de Communes du Val d'Ille	Habitat indigne	Modestes
	Economie d'énergie (gain >25%)	Modestes
	Autonomie de la personne	Modestes
Propriétaires occupants	Substitution chauffage électrique, fioul ou gaz par biomasse	Tous publics, priorité plafonds ANAH

Primo-accédants	Rénovation énergétique logement ancien en centre-bourg	Tous publics, priorité plafonds ANAH

Aides aux travaux

Propriétaires bailleurs conventionnés à 9, 12 ou 15 ans dans le cadre de l'OPAH	**Travaux lourds (lutte contre l'habitat indigne)**	Fourchettes en fonction du nombre de pièces et de la commune Très social : 4,79 ~ 5,78 €/m2 Social : 4,96 ~ 6,38 €/m2 Intermédiaire : Relativement à la surface habitable fiscale
	Lutte contre la précarité énergétique (gain >35% et classe D)	
	Sécurité et salubrité	
	Autonomie de la personne	
	Réhabilitation d'un logement dégradé ou indécent	
	Transformation d'usage	
Propriétaires bailleurs à titre de résidence principale	**Substitution chauffage électrique, fioul ou gaz par biomasse**	Tous publics, priorité plafonds ANAH

www.valdille.fr/vie-pratique/renovation-de-l-habitat.html

Coordonnées de la PLRH

- Ligne directe : **02 99 69 58 93**
- E-mail animateur : **david.cabo-gonzalez@valdille.fr**
- E-mail technicien : **gwenhael.briand@valdille.fr**
- Adresse : La Métairie, 35520 Montreuil-le-Gast
- Horaires : Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00

www.valdille.fr/vie-pratique/renovation-de-l-habitat.html